



Nom commercial: Sympatens-TRH/070

Numéro de la matière: 262140

Version: 3 / CH

Date de révision: 06.05.09

Replaces Version: 2 / CH

Date d'impression: 30.08.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Sympatens-TRH/070

N° d'article 26214000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Production de produits cosmétique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9101 Herisau
No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58
Adresse email de la personne
responsable pour
cette FDS sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Non soumis à étiquetage, mais il convient de prendre les précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

3. Composition/informations sur les composants

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 61788-85-0
INCI PEG-7 HYDROGENATED CASTOR OIL
EINECS-Nr. POLYMER

Caractérisation chimique

Castor oil, hydrogenated, ethoxylated

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Aucune mesure particulière.

En cas d'inhalation



Nom commercial: Sympatens-TRH/070

Numéro de la matière: 262140

Version: 3 / CH

Date de révision: 06.05.09

Replaces Version: 2 / CH

Date d'impression: 30.08.12

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Assurer un traitement médical.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Pas de précautions spéciales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas requis.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure).

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Pa de réquisitions spéciales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Pa de réquisitions spéciales.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas nécessaire.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Non.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition**



Nom commercial: Sympatens-TRH/070

Numéro de la matière: 262140

Version: 3 / CH

Date de révision: 06.05.09

Replaces Version: 2 / CH

Date d'impression: 30.08.12

Contrôle de l'exposition

Regardez section 7; Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

Gants de protection

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Protection des yeux

Lunettes de protection

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	liquide		
Couleur	jaunâtre		
Odeur	caractéristique		
pH			
Valeur	env.	6	
Concentration/H ₂ O		100	g/l
Point d'éclair			
Valeur	>	100	°C
Densité			
Valeur	env.	0.98	g/cm ³
Température		25	°C
Décomposition thermique			
Remarque	Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.		
Viscosité			
dynamique			
Valeur	env.	1150	mPa.s
Température		25	°C

10. Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

Pas de réaction dangereuse connue.

Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**



Nom commercial: Sympatens-TRH/070

Numéro de la matière: 262140

Version: 3 / CH

Date de révision: 06.05.09

Replaces Version: 2 / CH

Date d'impression: 30.08.12

Toxicité aiguë par voie orale

Espèces	rat		
DL 50	>	5000	mg/kg

corrosion cutanée/irritation cutanée;

Remarque Aucun

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Remarque Aucun

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

Autres données

la très longue expérience pratique a montré que manipulé correctement le produit n'a aucun effet nocif ou toxique.

Pas de préparation dangereuse au sens de la directive 67/548/EG de la directive 1999/45/ EG (produit sous forme liée par polymère).

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les bactéries**

CE50	>	10	mg/l
------	---	----	------

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE	16 03 05*	déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses
---------------------	-----------	--

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID**

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

14.5. Dangers pour l'environnement

no

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière**



Nom commercial: Sympatens-TRH/070

Numéro de la matière: 262140

Version: 3 / CH

Replaces Version: 2 / CH

Date de révision: 06.05.09

Date d'impression: 30.08.12

de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque Auto-évaluation

16. Autres informations

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.